

RAPPELASSOCIATION DE
DEVILLE - LAIFOUR**URGENT****ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - ETE 2019**

- Ouverture : du lundi 8 au mercredi 31 juillet 2019 (samedi 27 juillet compris).
- Horaires : 9 H - 12 H et 13 H 30 - 17 H (+ le midi pour les demi-pensionnaires).

Pour les enfants de LAIFOUR et de SECHEVAL, un transport gratuit en minibus est prévu tous les matins et tous les soirs.

- Pré-accueil (en option) : de 8 H 30 à 9 H 00 (tarif : 0,50€ / jour / enfant)
- Public : tous les enfants âgés de 3 ans (propres) à 14 ans.
- Tarifs (hors pré-accueil) : (QF : Quotient Familial)

| Pour les EXTERNES DE SECHEVAL (aide de la mairie déduite) | |
|--|--|
| Pour les familles dont le QF > 630 | Pour les familles dont le QF ≤ 630 <i>présentant une copie de la notification d'aide aux temps libres 2019 ou une attestation de QF</i> |
| Séjour incomplet : 5 euros par jour | Séjour incomplet : 2 euros par jour |
| Séjour complet : 80 euros | Séjour complet : 20 euros |

| Pour les DEMI-PENSIONNAIRES DE SECHEVAL (aide de la mairie déduite) | |
|--|--|
| Pour les familles dont le QF > 630 | Pour les familles dont le QF ≤ 630 <i>présentant une copie de la notification d'aide aux temps libres 2019 ou une attestation de QF</i> |
| Séjour incomplet : 9 euros par jour | Séjour incomplet : 5 euros par jour |
| Séjour complet : 150 euros | Séjour complet : 80 euros |

Les autres aides aux vacances (chèques loisirs, vacances, CESU...) sont à déduire de ces tarifs. Le règlement peut être échelonné mais doit être payé en totalité avant le 1^{er} juillet 2019. La carte d'adhérent 2019 est obligatoire et comprend l'assurance ; son tarif demeure 20 € par famille et par an (elle est valable pour toutes les autres activités de l'association).

- Inscriptions :

- **Au Relais Familles (265 rue Clément Pierlot à Deville) le lundi, mercredi ou vendredi, entre 13 H 30 et 16 H 30, AVANT LE 31 MAI 2019 DERNIER DELAI !**
- Le carnet de santé de votre enfant vous sera demandé ; une carte d'identité sera nécessaire, durant l'accueil, pour les sorties organisées en Belgique.
- Le règlement de l'adhésion 2019 et d'un acompte non-remboursable de 30 € minimum par externe et 50 € minimum par demi-pensionnaire est demandé le jour de l'inscription.

A Deville, le 16 mai 2019
Le Président,

Sébastien ALLAIRE

* Un séjour incomplet doit correspondre à une ou plusieurs semaines complète(s).